

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 192

Artikel: Mémoires
Autor: Verdat, Claude-Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Dans la maison de Babé, il y a toujours eu une compagnie, quelquefois davantage ! Ils font leurs saletés partout, au grenier tout en est plein. Tout ce que je rapporte ici n'est rien. Il faut avoir vu pour pouvoir s'en faire une idée.

Quand Rengguer a vu qu'on avait envoyé quelqu'un à Paris, lui et son parti ont aussi envoyé trois députés à Paris pour travailler contrairement à ceux qu'on avait délégués. Il y avait Lemann le perruquier de Porrentruy, Herzeis, meunier de Seprais et le troisième était encore de Porrentruy. Ces députés ont dit à la Convention qu'ils étaient envoyés pour remercier les Français d'avoir apporté la liberté dans le pays de Porrentruy et qu'on demandait à être réuni à la France. Les autres travaillaient de leur côté, comme ceux-ci de leur. Bennot, Béchaux, Schepelin sont revenus de Paris vers la fin de février. Il ont distribué des imprimés contenant leur mission et le travail qu'ils ont fait à Paris, contre Demar, Rengguer, Gobel et consorts, mais l'affaire n'est pas encore finie. Nous touchons au moment où nous devons tous, chacun en particulier, émettre notre vœu par écrit et signé de son nom, si nous voulons être réunis à la France ou si nous voulons former une république séparée. Aujourd'hui 3 mars

1793, un dimanche, à la sortie de la messe de paroisse, le commandant Michaud a fait lecture de la troisième proclamation, laquelle doit avoir été publiée dans toutes les paroisses du pays à la sortie de l'office, ainsi que dans toutes les paroisses de la Prévôté et autres lieux, ayant appartenu à la principauté de Bâle. Les Prévôtois se sont opposés à la dite publication et n'ont pas voulu donner acte de leur refus ou opposition.

Les commissaires de la Convention nationale sont arrivés à Porrentruy il y a quelques jours et ce sont eux qui ont apporté cette troisième proclamation. Ils sont arrivés ici la veille de la publication, vers les 6 heures du soir. On les a reçus au son du canon et de la musique. Les canons et la musique étaient des bataillons qui sont ici, mais ceux qui ont tiré lors de la publication étaient ceux de la ville. Les commissaires sont les citoyens Ritter, Monnot, Laurent et Clerget commissaires du Conseil exécutif. Ils sont partis d'ici mardi 5 mars. Lorsque les nouvelles sont venues que ceux de Courrendlin et les autres de la Prévôté n'avaient pas voulu laisser publier la proclamation, les volontaires du Bas-Rhin y sont allés au nombre d'une centaine, la plus grande partie de leurs officiers étaient avec eux. Ceci c'était l'après-midi. Ils sont entrés dans tous les cabarets et provoquaient tout le monde. Après avoir bu et mangé, les uns n'ont pas voulu payer, d'autres n'ont payé qu'en assignats et ont cassé les verres et les bouteilles, les fenêtres etc.. Ils voulaient obliger la communauté de s'assembler pour faire accepter cette proclamation, mais ils ont constamment refusé. Quand ils ont vu qu'ils ne pouvaient venir à bout de leurs desseins, ils ont abattu toutes les croix qu'il y avait sur le cimetière, ils entraient dans les maisons et

insultaient tout le monde sans distinction d'âge ni de sexe. Ils faisaient sauter le monde par-dessus leurs sabres en leur disant : « Sautez pour la nation, comme on fait aux chiens qu'on fait sauter pour tel ou tel. A la fin les paysans se sont assemblés et voyant qu'on les poussait à bout et qu'on ravageait tout dans leur village, car ils coupaient tous les lits et autres. les paysans ont commencé par leur tomber dessus à coups de trèques, de haches, de pioches et d'autres ustensiles, de façon qu'ils les ont réduits en rien de temps, ils leur ont cassé leurs sabres, et les ont arrangés de façon qu'ils ont été obligés de prendre la suite. Il y en a eu 7 ou 8 tués, que les paysans ont cachés ; on ne sait ce qu'ils en ont fait et plusieurs de blessés, un entre autres qu'on a déjà dit être deux fois trépassé. On assure qu'il n'en reviendra pas. D'autres encore ont été bien battus à Rossemaison. Les Suisses prétendent que la Prévôté doit être comprise dans la neutralité helvétique, mais les Français n'en veulent pas entendre parler.

C'est pourquoi ils ne peuvent pas souffrir que les Prévôtois soient encore sous leur ancien gouvernement, le prince-évêque de Bâle ou constitution. Il voudraient trouver un moyen ou prétexte pour occuper ce pays et y entrer de quelque façon que ce fut. C'est le motif pourquoi ils les poussent à bout. Parmi les Courrendlin, il n'y a eu qu'un seul blessé, même légèrement, une égratignure de sabre sur le bras. Tous les coups que les paysans donnaient mettaient leur ennemi par terre, tous s'en mêlaient, les femmes, comme les hommes. Ils ont sonné le tocsin et ont envoyé des experts dans les villages les plus éloignés de la Prévôté pour demander du secours. Le lendemain il s'y est trouvé quelques centaines de

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 91

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Marie-Alice la serrait dans ses bras, et répétait avec toute la chaleur de son âme :

— Ma fille, ma chère fille !... Qu'il vous aimait, ma petite Alba !

Puis au souvenir des grands exemples donnés, ici-bas, par Yvan, elle trouva un cri de supreme résignation :

— O Dieu puissant qu'adorait mon fils, que votre volonté soit donc faite !

André s'inclina ému jusqu'à l'âme et il répondait :

— Que la volonté de Dieu s'accomplisse !

Et laissaient les deux femmes dans cette chambre, où il restait encore un peu du parfum des roses et de l'odeur des cierges, qui avaient brûlé pendant de longues heures, il se rendit au bureau des constatations.

Le lendemain, il prit congé de la comtesse de Ruloff ; il regagnait Paris, appelé par d'importants travaux.

Alba demeurera près de la mère d'Yvan, au moins durant les premiers mois du deuil profond. Et, de ce jour, les deux femmes, qui, pour essayer de se consoler mutuellement, se donnaient les doux noms de mère et fille, vécurent avec la mémoire du bien-aimé disparu. Ce souvenir était comme leur bien exclusif ; elles le gardaient dans l'intimité de leurs deux âmes avec un culte attristé et profond, pour toujours. Dans la chambre qui avait été celle du jeune saint, Marie-Alice avait pieusement

réuni tout ce qui rappelait Yvan de Ruloff, tout ce qu'il avait aimé.

Et alors, jour après jour, elle passait de longues heures dans la chambre de son fils. Elle s'asseyait dans le fauteuil où, si souvent, il avait reposé son pauvre être si frêle et si dououreusement brisé par la maladie. Chaque objet, sur la table et sur le bureau, rappelait le passé. Elle feuilletait un petit cahier à couverture de maroquin, où, parfois Yvan traçait ses pensées, et elle achevait de bien connaître son enfant. Jamais, même à elle, sa mère tant aimée, il n'avait dit le secret de son âme, toujours il avait jeté la réserve entre le monde et lui.

Et voilà qu'en lisant, elle comprenait l'héroïsme de son fils ; elle s'expliquait sa patience, sa douceur. Ah ! c'est qu'il souffrait pour elle. Il voulait expier pour son père indigne ; expier pour sa mère, oubliouse du service de Dieu.

Et les larmes lui venaient, tout à la fois amères et douces, à la lecture des notes généreuses.